



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires sociales et de la santé

Ministère de l'égalité des territoires et du logement

Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 09/07/2002 portant création de la spécialité Activités nautiques du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **12/11/2015**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **Activités nautiques Mention Motonautisme** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance			
BP033150752	Monsieur	BARRERE	Eddy	10/02/1976	FUMEL
BP033150753	Monsieur	BATTUNG	Romain	18/02/1990	Rochelle
BP033150754	Monsieur	CHABBERT	Kevin	21/05/1988	CASTRES
BP033150755	Monsieur	FORNES	Vincent	24/08/1984	ABYMES
BP033150756	Monsieur	SAPHY	Geoffrey	25/05/1992	Villeneuve sur Lot
BP033150757	Monsieur	SCAMANDRO	Anthony	31/05/1991	Montpellier
BP033150758	Monsieur	SONNET	Sanjohn	24/05/1996	SECLIN
BP033150759	Monsieur	VAN DE VELDE PIANZOLA	Roderick	19/11/1975	HAARLEM

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES

Le 12/11/2015

P/ Le Directeur de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale

L'Inspecteur,

Nicolas Marty